

Assemblée générale du 26 avril 2019 Compte rendu

Paris, le 29 avril 2019

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Interparfums s'est tenue le 26 avril 2019 au Pavillon Gabriel à Paris, sous la présidence de Monsieur Philippe Benacin, Président-Directeur Général.

**Informations
aux actionnaires**

► N° Vert 0 800 47 47 47

L'Assemblée générale a adopté l'ensemble des résolutions soumises au vote.

Elle a, en particulier :

- approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2018,
- décidé la distribution d'un dividende de 0,71 euro par action et fixé la date de mise en paiement au 6 mai 2019,
- renouvelé les mandats des Commissaires aux comptes titulaires, le Cabinet Mazars et le Cabinet Sfeco & Fiducia Audit pour une durée de six exercices,
- approuvé le renouvellement des autorisations et délégations financières données au Conseil d'administration.

La société et le Conseil d'administration remercient chaleureusement les nombreux actionnaires présents lors de ce traditionnel rendez-vous.

Le texte complet des résolutions et le résultat des votes sont disponibles sur le site www.interparfums.fr

